

# But 2

Pour fournir aux Canadiens des avantages économiques, environnementaux et sociaux dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures

## OBJECTIFS

- 2.1 Innovations et possibilités
- 2.2 Commerce et marchés
- 2.3 Collectivités stables

Le secteur des ressources naturelles est un fer de lance de la création d'emplois, de la croissance économique, du développement communautaire et de la qualité de vie des Canadiens. Afin de maintenir sa capacité de favoriser une économie prospère tout en assurant la protection de l'environnement – pour les générations à venir –, le secteur des ressources naturelles doit utiliser les ressources naturelles du Canada de la manière la plus efficace possible. Le développement durable devrait donner lieu à une industrie des ressources naturelles qui sollicite moins l'environnement, ouvre de nouvelles perspectives économiques et donne une plus grande stabilité aux collectivités canadiennes. En même temps, il permet aux Canadiens de continuer à soutenir la concurrence étrangère et d'ouvrir de nouveaux marchés à l'étranger, de manière à conserver leur niveau de vie élevé.

Nous estimons que les mesures à l'appui de ce but permettront de « repousser les limites », de sorte que dans trois ans, cette intégration aura effectivement lieu.

### 2.1 Innovations et possibilités

L'innovation répond essentiellement à un besoin d'améliorer, d'inventer, de repousser les limites. La recherche soutenue pour trouver de nouvelles et meilleures façons de faire les choses a fait progresser le Canada du point de vue social et économique. Les partenaires de RNCan soulignent continuellement le rôle important que le Ministère doit jouer dans l'innovation. Nous reconnaissons ce rôle, et nous prenons des mesures pour promouvoir l'efficacité énergétique, la récupération des ressources et l'innovation dans l'exploitation des ressources ainsi que pour répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.



## Mesure : Promouvoir l'innovation dans le domaine de l'exploitation des ressources

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>L'éco-efficacité permet aux entreprises d'améliorer leur productivité et leur compétitivité tout en réalisant des progrès mesurables à l'égard du rendement environnemental. Les méthodes éco-efficaces favorisent l'innovation dans le domaine de la technologie, des procédés de production, des processus organisationnels ainsi que de la conception des produits. La mise en œuvre de méthodes et de technologies éco-efficaces pourraient appuyer les efforts déployés par le gouvernement dans le but de rendre les industries canadiennes plus novatrices et productives.</p> <p>Une justification économique et scientifique détaillée de l'éco-efficacité est nécessaire en vue de sensibiliser l'industrie dans le but d'attirer des investissements et de favoriser les initiatives de recherche.</p>	<p>Travailler avec les partenaires en vue d'établir la capacité du Canada en matière d'éco-efficacité. S'assurer que les entreprises du secteur des ressources naturelles ont accès à des techniques et des outils adéquats en vue de favoriser l'adoption de méthodes éco-efficaces.</p> <p>Parmi les partenaires, mentionnons d'autres ministères fédéraux, des entreprises du secteur privé, des associations, des instituts de recherche et des universités.</p>	<p>D'ici 2002, préparer un rapport, comportant une analyse de l'écart, axé sur les possibilités d'investissements et de recherche et développement.</p> <p>D'ici 2003, concevoir une trousse d'éco-efficacité, préparer des études de cas de premier plan et élaborer une stratégie de communication afin de promouvoir l'adoption de l'éco-efficacité au sein de l'industrie.</p> <p>D'ici 2002, renforcer la capacité des installations de recherche afin d'améliorer les procédés de fabrication et de conception du matériel et de mettre au point des technologies et des matériaux novateurs.</p> <p>D'ici 2001, élaborer une trousse de formation sur l'éco-efficacité et la conception respectueuse de l'environnement à l'intention du secteur des pièces automobiles.</p>

### Résultats prévus

*Diminution de l'utilisation des ressources naturelles du Canada en raison de la réduction de la consommation des procédés de production.*

*Réduction des émissions grâce aux procédés de production.*

*L'éco-efficacité permettra d'exercer la responsabilité sociale au pays et à l'étranger.*

## Éco-efficacité

Une récente étude interministérielle, dirigée par RNCan et intitulée *Le rôle de l'éco-efficacité : problèmes et possibilités au XXI<sup>e</sup> siècle* à l'échelle mondiale, a confirmé que l'éco-efficacité est tout aussi bonne pour l'environnement que pour le résultat final escompté. Les grandes entreprises utilisent des outils, tels que les systèmes de gestion de l'environnement, l'analyse du cycle de vie, la conception pour l'environnement et la gestion du processus d'approvisionnement, pour offrir des biens et services à des prix concurrentiels tout en réduisant l'impact écologique et l'intensité des ressources au cours du cycle de vie.

Le Comité permanent de l'industrie de la Chambre des communes définit le concept de l'éco-efficacité comme « une importante pratique commerciale et un utile outil de gestion au moyen desquels les innovations dans la technologie, les précédés de production, la conception des produits, ainsi que l'organisation et les méthodes

d'une entreprise peuvent permettre de réduire les coûts, d'améliorer la qualité des produits, de diminuer la responsabilité environnementale, d'utiliser moins de matériaux et de réduire les répercussions sur l'environnement. »

Alors que de nombreuses grandes entreprises profitent déjà des avantages liés à l'adoption de technologies et de procédés éco-efficaces, les petites et moyennes entreprises ont encore des défis à relever à cet égard. Parmi les domaines de priorité en vue de promouvoir l'éco-efficacité au sein de ces entreprises cibles, mentionnons une plus grande sensibilisation aux gains de productivité et aux dividendes financiers, le renforcement de la capacité, le perfectionnement des compétences, l'application des outils d'éco-efficacité sur le marché et l'exploration d'autres possibilités d'investissements.

Enjeux	Stratégies	Objectifs	Résultats prévus
<p>La demande au pays et à l'étranger pour le recyclage et des produits recyclés augmente de façon soutenue. Une approche coordonnée est maintenant essentielle pour accroître l'efficacité de la récupération et du recyclage des matériaux au Canada, et utiliser à l'étranger le savoir et les technologies du pays.</p> <p>Une initiative pancanadienne visant à accroître le recyclage présentera non seulement des avantages considérables pour l'environnement, mais sera aussi bénéfique pour tous les paliers de gouvernement, l'industrie, les établissements de recherche et la population en raison de la création d'emplois et des nouvelles possibilités de partenariats.</p>	<p>Mettre en oeuvre un stratégie fédérale de récupération des ressources afin de déterminer les agents moteurs et inhibiteurs afin d'encourager et de rehausser le recyclage des produits axés sur les ressources au Canada, d'appuyer les objectifs liés aux changements climatiques, de créer des occasions d'affaires et de favoriser le commerce de produits recyclables.</p> <p>Au nombre des partenaires, mentionnons les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, les municipalités et l'industrie.</p>	<p>D'ici 2003, mettre au point une infrastructure d'information afin d'identifier adéquatement les consommateurs de matériaux recyclables et de suivre les habitudes de consommation des ressources recyclables canadiennes.</p> <p>D'ici 2003, entreprendre des activités de recherche et développement sur les technologies de recyclage et de récupération des ressources afin de déterminer les agents moteurs et inhibiteurs pour déterminer les secteurs nécessitant un changement d'infrastructure et des développements technologiques sont requis, et d'appuyer l'essai et l'évaluation des procédés de recyclage et de récupération des ressources.</p> <p>D'ici 2003, coordonner les mécanismes pour l'échange de technologies au pays et aider à améliorer la capacité à l'échelle mondiale.</p> <p>D'ici 2003, de concert avec d'autres ministères fédéraux, appuyer, élaborer et mettre en oeuvre une série d'instruments réglementaires, volontaires et financiers en vue d'accroître le recyclage.</p>	<p><i>Récupération et économie accrues des matériaux, diminution de la consommation d'énergie, sensibilisation de la population au recyclage, et réduction des pressions sur les décharges.</i></p>

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>Le secteur des ressources naturelles est l'un des secteurs les plus novateurs au Canada. Il a accru sa productivité en adoptant des solutions novatrices et des méthodes de développement durable, ce qui lui a permis d'être concurrentiel à l'échelle mondiale. Ceci n'est toutefois pas suffisant; en effet, les industries axées sur les ressources naturelles du Canada souhaitant conquérir les nouveaux marchés mondiaux en rapide évolution devront concevoir et mettre en œuvre des innovations à l'échelle mondiale.</p>	<p>Mener et financer des travaux de recherche scientifique qui permettront d'améliorer la compétitivité de l'industrie minière du Canada par la conception de technologies de mécanisation et d'automatisation novatrices.</p> <p>Au nombre des partenaires, mentionnons des sociétés minières, des fabricants de matériel ainsi que des organismes de recherche et de réglementation de toutes les régions d'Amérique du Nord.</p>	<p>D'ici 2003, concevoir et mettre à l'essai du matériel d'exploitation minière alimenté à l'eau afin de remplacer le matériel à air comprimé similaire à rendement moins élevé.</p> <p>D'ici 2003, élaborer des concepts et des systèmes novateurs pour exploiter les filons étroits.</p> <p>D'ici 2003, terminer les projets de démonstration afin de mettre au point et d'utiliser des technologies de pile à hydrogène pour l'exploitation des mines de roche dure souterraines.</p>

## Résultats prévus

*Diminution des coûts d'exploitation des mines canadiennes, ce qui permettra d'allonger la durée de vie des mines et, par conséquent, de conserver des emplois. De nouvelles avenues de développement économique s'ouvriront à l'industrie canadienne si cette dernière joue un rôle de premier plan à l'échelle internationale dans le domaine des technologies d'exploitation des mines.*

### Innovation dans le secteur des ressources naturelles

En partenariat avec le secteur privé, les provinces, les territoires et les universités, le gouvernement du Canada s'est engagé à accélérer l'innovation dans les secteurs de l'économie établis et nouveaux. L'innovation – qui est vitale au secteur des ressources naturelles du Canada – permet de mettre au point des produits de niveau mondial, d'accéder aux marchés mondiaux et de maintenir la qualité de vie de tous les Canadiens.

Les possibilités de croissance dans les domaines liés aux ressources sont impressionnantes. Entre 1996 et 2010, on devrait observer une hausse de près de 40 p. 100 des produits de papier et de carton; une croissance de 20 p. 100 par an de l'industrie géomatique au Canada; on prévoit une augmentation de plus de 50 p. 100 par an de la production de sables bitumineux entre 2001 et 2004; et une croissance de jusqu'à

50 p. 100 par an de la robotique dans l'industrie minière. Les Canadiens seront en mesure de tirer parti de ces nouvelles possibilités uniquement en élaborant et en mettant en œuvre des innovations à l'échelle mondiale.

RNCan aide à transformer l'industrie des ressources naturelles du Canada en l'une des industries les plus productives, sophistiquées et écologiques au monde grâce à ses investissements dans les sciences et les technologiques, le transfert de ses connaissances et son expertise. Une vision et une stratégie à long terme pour réaliser le développement durable soutiennent en outre cette transformation. Toutefois, pour bien promouvoir le développement durable, l'intégration des facteurs sociaux, économiques et environnementaux doit devenir une seconde nature, et non une réflexion après coup.

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>On prévoit que le Canada et les autres pays du monde continueront dans les prochaines années à utiliser des combustibles à base d'hydrocarbure.</p> <p>Un avenir durable comprend l'énergie qui contribue à la croissance socio-économique tout en réduisant les risques pour l'environnement.</p>	<p>RNCan fournira les outils pour réduire les coûts des investissements et d'exploitation ainsi que les émissions de gaz à effet de serre liés à la production de bitume et de pétrole lourd propre des sables bitumineux et des ressources en pétrole lourd et en mettant au point des technologies nouvelles ou améliorées.</p> <p>Cette initiative sera menée dans le cadre d'un programme fédéral général de science et de technologie sur l'énergie. Parmi les partenaires internationaux, mentionnons l'Agence internationale de l'énergie et le ministère de l'Environnement des États-Unis.</p>	<p>En 2001, RNCan déterminera de nouveaux processus d'amélioration visant à produire du bitume et du pétrole lourd transportables par pipeline afin d'augmenter la contribution des sables bitumineux et du pétrole lourd à l'approvisionnement pétrolier du Canada, ce qui réduira l'impact environnemental associé.</p> <p>D'ici 2003, RNCan établira de nouveaux systèmes de gestion pour les régions de la nouvelle frontière (sur terre et en mer) afin d'assurer l'exploitation responsable des ressources et la promotion des politiques en matière de développement durable dans toutes les régions pionnières.</p>
<p>L'information géoscientifique est essentielle à la découverte et au développement durable de nouvelles sources de minéraux et d'énergie. Les connaissances géoscientifiques du Canada sont également l'un des principaux avantages du pays pour attirer de l'investissement dans le marché mondial de l'exploration de plus en plus concurrentiel.</p> <p>La plupart des données géoscientifiques du Canada actuellement disponibles ont été compilées il y a plus de 20 ans et font abstraction des idées, des techniques et des technologies d'aujourd'hui. Cette situation est en partie responsable de la diminution récente des investissements dans l'industrie de l'exploration. Par ailleurs, l'information qui existe actuellement est conservée sous divers formats par des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et elle n'est régie par aucune norme nationale ni politique d'accès coordonné ou de diffusion.</p>	<p>Stimuler de nouveaux investissements dans l'exploration minérale par le biais de l'Initiative géoscientifique ciblée en recueillant et en mettant à jour de l'information dans des domaines cibles des gisements minéraux potentiels dans toutes les régions du Canada par le levé de carte géologique, géophysique et géochimique; et favoriser des investissements stratégiques pour améliorer le Réseau canadien des connaissances géoscientifiques (RCCG), en fournissant un accès en direct par le service Gouvernement en direct.</p>	<p>D'ici 2001, en collaboration avec des organismes géoscientifiques provinciaux et territoriaux, diffuser des rapports initiaux, des publications et des cartes, et préparer des bases de données avec l'information recueillie dans le cadre de 22 projets de l'Initiative géoscientifique ciblée menés dans toutes les régions du Canada.</p> <p>D'ici 2002, compléter les années deux et trois de l'Initiative géoscientifique ciblée.</p> <p>D'ici 2002, mettre au point le modèle de données géoscientifiques du Réseau canadien des connaissances géoscientifiques afin de faciliter la découverte, l'entente mutuelle et l'échange de données géoscientifiques.</p>

## Résultats prévus

*Diminution des répercussions sur l'environnement de la production et du traitement du bitume, et de l'exploitation en mer du pétrole lourd et du gaz naturel.*

## Résultats prévus

*Assurer le développement durable des secteurs des mines et de l'énergie du Canada par la découverte de nouvelles réserves économiquement viables de minéraux, de pétrole et de gaz naturel.*

## 2.2 Commerce et marchés

L'économie mondiale a besoin de ressources naturelles, sous forme de produit brut ou de produits transformés. Le Canada fournit de plus en plus de produits à valeur ajoutée. Nous exportons également des connaissances, de la technologie et des services qui sont de plus en plus en demande sur le marché international. La contribution du Canada se fait sur deux volets : vendre des produits à valeur supérieure et plus respectueux de l'environnement (et par conséquent stimuler l'économie canadienne), et également vendre de l'information, des compétences et des procédés qui permettront à d'autres pays d'atteindre leurs propres objectifs en matière de développement durable. À mesure que la mondialisation accroît les pressions concurrentielles, il est essentiel de non seulement maintenir, mais aussi d'élargir les créneaux du Canada.



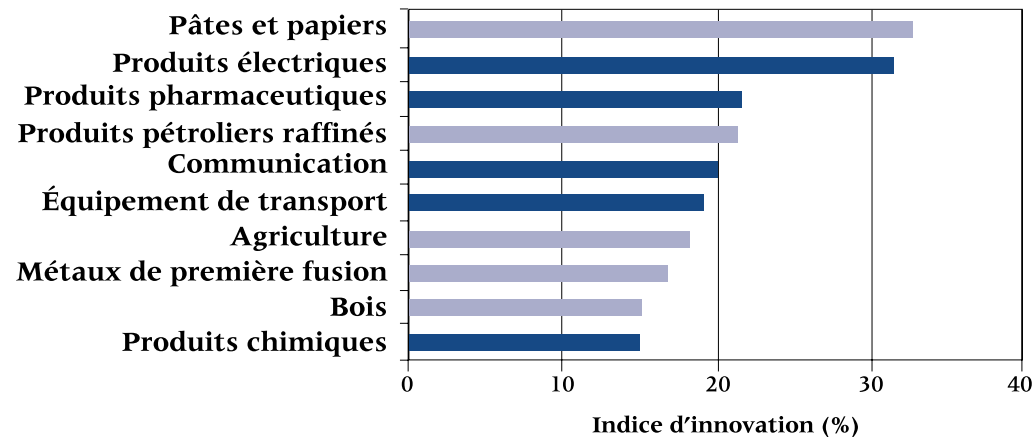
### Accroître l'accès au marché des industries axées sur les ressources

Enjeux	Stratégies	Objectifs
Le succès permanent des industries axées sur les ressources du Canada repose sur les exportations. Les obstacles aux marchés et au commerce sont des questions importantes pour les entreprises canadiennes. Afin que le secteur puisse maintenir et accroître son accès aux marchés, les règles du jeu doivent être équitables à l'échelle internationale.	Appuyer la négociation en vue de maintenir et d'élargir l'accès au marché et encourager les améliorations dans le climat commercial à l'étranger pour les entreprises canadiennes, de sorte que ces dernières puissent contribuer à la prospérité du Canada.  RNCan poursuivra cet objectif en coopération avec d'autres ministères fédéraux et le secteur privé.	D'ici 2003, établir de nouveaux engagements bilatéraux et multilatéraux pour examiner les initiatives en matière de réglementation et de politique ainsi que pour favoriser la libéralisation du commerce dans l'industrie des minéraux et des métaux, le secteur des produits forestiers et le secteur de l'énergie.

### Résultats prévus

*Un meilleur accès aux marchés accroît la stabilité de l'industrie canadienne et sa capacité de favoriser le développement durable au pays et à l'étranger.*

### Les dix industries les plus novatrices au Canada, 1993-1997



[(machinerie et équipement + R-D)/Valeur ajoutée]\*100  
Source : Industrie Canada



## Mesure : Multiplier les efforts pour promouvoir le développement des entreprises sur la scène internationale

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>La viabilité à long terme des industries axées sur les ressources du Canada est fonction des exportations. La mondialisation, la technologie et les préoccupations relatives à l'environnement posent pour les entreprises canadiennes axées sur les ressources des défis sur les marchés internationaux.</p> <p>Les efforts déployés pour aider l'industrie à augmenter ses exportations permettront au secteur de demeurer concurrentiel et de créer des emplois.</p>	<p>En partenariat avec l'Équipe Canada Inc., d'autres ministères fédéraux, des provinces et le secteur privé, RNCan s'efforcera de promouvoir davantage le développement commercial à l'échelle internationale.</p>	<p>De 2001 à 2003, continuer d'entreprendre au besoin des missions commerciales qui, dans la mesure du possible, seront menées par le Ministre.</p> <p>D'ici 2001, mettre en poste à l'ambassade canadienne à Beijing un spécialiste pour aider les entreprises canadiennes axées sur les ressources naturelles à tirer parti des occasions d'affaires.</p> <p>D'ici 2002, mettre en œuvre une stratégie de commerce et d'investissement.</p> <p>D'ici 2002, mettre en poste des spécialistes des changements climatiques dans des ambassades cibles afin d'aider les entreprises canadiennes axées sur les ressources naturelles à tirer parti des occasions d'affaires dans des marchés désignés.</p>

### Résultats prévus

*Maintien et augmentation des exportations liées aux ressources dans les marchés traditionnels et nouveaux.*

*Promotion du développement durable au pays et à l'étranger par l'exportation accrue de technologies, de produits et de services mis au point par les secteurs axés sur les ressources.*



## Domaines de priorité pour les initiatives liées aux collectivités stables

*Programme des collectivités durables* – fournit aux collectivités éloignées, rurales, septentrionales et autochtones un accès via Internet à des données et des outils d'analyse à l'appui du processus décisionnel.

*Participation des Autochtones à l'économie axée sur les ressources* – Augmente la participation des Autochtones à l'économie axée sur les ressources et leur permettre de tirer parti des avantages connexes par le biais de partenariats et du renforcement de la capacité

*Efficacité énergétique, énergie renouvelable et systèmes énergétiques dans les collectivités* – favorise le travail avec les collectivités afin de faire davantage connaître les options possibles qui permettront de répondre aux besoins énergétiques de l'avenir.

*Infrastructure des municipalités vertes* – favorise les progrès technologiques et les innovations dans le domaine environnemental.

*Systèmes de gestion de l'environnement* – Engage le Ministère à l'égard du développement durable en écologisant ses propres activités écologisant nos propres activités.

## 2.3 Collectivités stables

Les citoyens qui ont le plus à cœur le développement durable sont ceux des collectivités faisant face à de complexes défis sociaux, environnementaux et économiques – y compris les cycles d'expansion et de ralentissement dans les collectivités rurales et tributaires des ressources, les changements démographiques et les préoccupations à l'égard de la détérioration de l'environnement.

Les citoyens que RNCan a consultés ont fait part de leur désir de participer à la solution. Ils souhaitent prendre ouvertement part au processus décisionnel qui, en bout de ligne, aura une incidence sur leur qualité de vie. Ils s'attendent à ce que le gouvernement leur donne plein accès aux divers programmes et services dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés. Lors des forums de citoyens, on a systématiquement fait ressortir l'importance de l'engagement des collectivités au processus d'établissement de leurs besoins et valeurs ainsi que dans l'élaboration, la définition et le classement de leurs propres indicateurs de collectivité stable.

Les ministères fédéraux repensent les rôles traditionnels à l'appui du développement des collectivités. Le développement de collectivités stables permet de remanier les outils du gouvernement (politiques, programmes, services et réglementation) en fonction des besoins des collectivités ainsi que des défis qu'elles doivent relever. Il doit tenir compte des priorités et préoccupations de la collectivité tant sur les plans sociaux, culturels et environnementaux qu'économiques. Le principal défi consiste à favoriser la bonne mise en œuvre de stratégies intégrées axées sur les collectivités qui offrent des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables tout en favorisant une plus grande interdépendance, liberté d'action et stabilité des collectivités.

RNCan reconnaît que des collectivités solides sont un aspect important de la qualité de vie des Canadiens. Le Ministère travaille activement à favoriser l'établissement de collectivités stables par le biais d'initiatives visant à :

- **favoriser le leadership et le renforcement des capacités au sein des collectivités**
- **appuyer les compétences et l'apprentissage**
- **assurer l'accès aux connaissances et aux outils à l'appui du processus décisionnel**
- **établir des partenariats pour le développement des collectivités**





## Mesure : Préparer et diffuser de l'information afin d'accroître la capacité des collectivités

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>Les collectivités autochtones, septentrionales, rurales et côtières ont besoin d'information et de compétences pour améliorer leur capacité de préparer des plans, de prendre des décisions et d'établir des partenariats.</p> <p>Le Programme des collectivités durables a été lancé en 1997 à titre de projet pilote dans le but de fournir à ces collectivités de l'information clé par le biais d'Internet – information sur les ressources naturelles et l'environnement ainsi que données sociales et économiques non confidentielles – à l'échelle locale, régionale et nationale.</p> <p>L'établissement de partenariats entre les pouvoirs publics, l'industrie et les collectivités est essentiel à la création de collectivités stables.</p>	<p>Offrir le Programme des collectivités durables à un plus grand nombre de collectivités. Améliorer l'accès aux sources d'information et aux méthodes de traitement de l'information, améliorer la communication et les consultations, et promouvoir les partenariats.</p> <p>Au nombre des partenaires, mentionnons les ministères fédéraux, l'industrie, des organismes autochtones, des organismes non gouvernementaux et les gouvernements provinciaux.</p>	<p>D'ici 2003, offrir le Programme des collectivités durables à 60 collectivités.</p>
<p>Certains ministères fédéraux ont des programmes destinés spécifiquement au Nord, une région à population éparse qui couvre plus de 40 p. 100 du pays. Certains ministères ayant d'importants programmes pour le Nord ont des bureaux régionaux; toutefois, la plupart des ministères offrent des services à partir d'autres régions du pays ou sur une base empirique.</p> <p>En raison des différents mandats des ministères fédéraux, il est essentiel d'avoir une vision fédérale commune pour le Nord.</p>	<p>Participer à l'élaboration d'une Stratégie fédérale de développement durable dans le Nord.</p>	<p>D'ici 2001, en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, participer à l'élaboration d'un plan d'action concret dans le cadre d'une Stratégie fédérale de développement durable dans le Nord.</p>

### Résultats prévus

*Permettre aux collectivités autochtones, rurales, côtières et septentrionales d'être plus en contrôle de leur avenir, de chercher et de tirer profit des possibilités et de faire face aux pressions environnementales, sociales et économiques en améliorant la planification, la consultation ainsi que l'utilisation d'Internet et des technologies de cartographie.*

### Résultats prévus

*L'adoption dans le Nord de politiques et de programmes qui serviront de modèles à l'échelle nationale et internationale, en vue de favoriser un processus décisionnel collectif, la reconnaissance des règlements des revendications territoriales et l'excellence dans la gestion des ressources.*



## Mesure : Accroître la capacité des Autochtones et des collectivités de gérer de façon durable les ressources naturelles

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>La forêt est un élément vital du mode de vie traditionnel et de l'avenir économique des Autochtones.</p> <p>Par suite du succès du Programme forestier des premières nations, RNCan a examiné des approches pour rendre accessible des méthodes et des principes similaires aux collectivités métis et autochtones hors des réserves dans une économie d'aménagement durable des forêts.</p> <p>Le Programme des forêts modèles permet de transformer les forêts en laboratoires vivants où les gens ayant un intérêt direct dans la forêt peuvent, à l'aide de sciences et de technologies les plus récentes, participer au processus décisionnel sur la façon d'aménager de façon durable les forêts.</p>	<p>RNCan entreprendra d'autres recherches stratégiques et des projets pilotes pour l'initiative à l'intention des Métis et des Autochtones vivant hors des réserves.</p> <p>Transférer le savoir-faire, les compétences et les méthodes obtenus grâce aux forêts modèles et les appliquer dans les activités forestières et les collectivités tributaires des ressources afin de partager des solutions axées sur les besoins locaux en vue d'assurer le développement durable des régions et des collectivités axées sur les forêts.</p>	<p>D'ici 2001, lancer un nouveau Programme forestier des premières nations.</p> <p>D'ici 2001, entreprendre quatre projets pilotes pour évaluer la possibilité de faire participer les Métis et les Autochtones vivant hors des réserves à l'économie basée sur les forêts à l'échelle régionale.</p> <p>D'ici 2001, offrir six ateliers de sensibilisation dans toutes les régions du pays dans le but de faire connaître l'expérience acquise grâce aux forêts modèles avec des indicateurs de niveau locaux.</p> <p>D'ici 2002, lancer un nouveau programme des forêts modèles.</p>
<p>Un grand nombre de collectivités autochtones ne sont pas adéquatement préparées à tirer pleinement parti des possibilités liées aux minéraux et aux métaux. Elles seraient en mesure d'acquérir des capacités, des compétences, des connaissances et de l'expérience en établissant des partenariats afin de les aider à profiter de ces possibilités.</p>	<p>RNCan travaillera en association avec les industries des minéraux, les gouvernements et les communautés autochtones pour mettre en oeuvre des activités qui soutiennent les peuples et les communautés autochtones, par exemple pour produire une série de cartes des communautés autochtones à proximité d'activités de développement des minéraux et des métaux, encourager la formation de groupes de travail réunissant les principaux intéressés et d'autres initiatives qui découlent de l'établissement de relations entre les communautés autochtones et l'industrie, et explorer les activités et initiatives possibles qui renforcent les capacités des communautés autochtones relativement aux activités de développement des minéraux et des métaux.</p>	<p>D'ici 2001, former un groupe de travail réunissant les multiples intéressés et entamer la discussion en vue d'initiatives de partenariats avec les autochtones pour le développement des minéraux et des métaux.</p> <p>D'ici 2001, diffuser à la population une série de cartes sur les collectivités autochtones à proximité des activités d'exploitation des minéraux et des métaux.</p>

### Résultats prévus

*Capacité accrue des collectivités autochtones et rurales de gérer de façon durable les ressources axées sur les forêts en fonction des valeurs et des besoins particuliers des régions et des localités.*

### Résultats prévus

*Meilleure communication entre les collectivités autochtones, l'industrie et les pouvoirs publics; une base solide pour aider les peuples autochtones à acquérir des capacités, des connaissances, des compétences et de l'expertise dans l'industrie minière; et sensibilisation accrue et entente mutuelle entre les collectivités autochtones et l'industrie minière.*

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>En vertu de la loi, RNCan est tenu de réglementer tous les levés officiels des terres du Canada, notamment les réserves indiennes, les parcs nationaux et historiques, les territoires, les régions en mer du Canada et autres terres autochtones. Les levés officiels ou cadastraux servent à déterminer les limites des droits fonciers. Des plans de levés officiels sont utilisés dans les documents juridiques qui transfèrent ces droits.</p> <p>On assiste à un rapide transfert aux peuples autochtones des tâches de gestion des terres et des ressources. Par conséquent, ces groupes doivent acquérir les compétences dont ils ont besoin pour gérer leur terres et ressources.</p> <p>Le développement durable des ressources en terres repose sur une infrastructure de droits de propriété stable, solide et efficace. RNCan a des relations de travail bien établies avec de nombreuses collectivités autochtones ce qui lui permet d'aider ces collectivités à déterminer et à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour la gestion des droits de propriété.</p>	<p>Établir une infrastructure de droits de propriété efficace et efficiente pour les groupes des premières nations et autochtones en vertu du Système d'arpentage des terres du Canada.</p> <p>La tribu des Gens-du-sang du sud de l'Alberta compte la plus importante population de toutes les Premières Nations du Canada.</p> <p>Parmi les partenaires, mentionnons divers ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, des entreprises et des groupes autochtones ainsi que divers établissements d'enseignement collégial et universitaire.</p>	<p>D'ici 2001, transférer les connaissances en géomatique et accroître la capacité de la Tribu des Blood en vue d'améliorer la gestion des terres et des ressources.</p> <p>D'ici 2001, compléter une étude des répercussions sociales et économiques d'un levé officiel et d'un régime d'enregistrement des actes, deux éléments d'une infrastructure de droits de propriété.</p> <p>D'ici 2001, préparer un document sur l'infrastructure des droits de propriété pour une trousse d'information à l'intention des négociateurs des revendications territoriales au Canada.</p> <p>D'ici 2002, élaborer une stratégie pour obtenir des fonds additionnels afin d'assurer le transfert continu de connaissances en géomatique et le renforcement du potentiel d'autres collectivités des premières nations.</p>
<p>Le renforcement du potentiel des collectivités autochtones, notamment l'administration, afin de leur permettre de gérer de manière durable les ressources naturelles est devenu une priorité pour la plupart des collectivités autochtones et les industries axées sur les ressources naturelles du Canada. Le défi consiste à accélérer l'adoption de stratégies axées sur les collectivités qui présentent des avantages économiques, sociaux et environnementaux viables tout en favorisant une plus grande autosuffisance, stabilité et autonomie de ces collectivités.</p>	<p>Favoriser le renforcement du potentiel des Autochtones afin de leur permettre de gérer les terres et les ressources et de tirer parti des possibilités économiques connexes; et promouvoir le processus décisionnel intégré axé sur les connaissances.</p>	<p>D'ici 2003, en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, élaborer un ensemble stratégique d'initiatives visant à stimuler la participation des Autochtones à l'économie axée sur les ressources et à accroître les avantages qu'ils peuvent en tirer.</p>

## Résultats prévus

*Une infrastructure de droits de propriété souple et fiable à l'appui du développement durable des collectivités autochtones d'aujourd'hui et de demain.*

## Résultats prévus

*Établir des partenariats afin d'assurer le développement durable des ressources naturelles; améliorer la base de connaissances; et renforcer le potentiel en science et technologie afin de favoriser le développement de collectivités autochtones autonomes.*



## Mesure : Permettre aux collectivités de choisir elles-mêmes leurs options et leur avenir en matière d'énergie

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>L'énergie dans les collectivités septentrionales et éloignées (dont un grand nombre sont des collectivités autochtones et rurales) est souvent plus coûteuse que dans les autres collectivités canadiennes et représente donc une importante dépense pour la collectivité.</p> <p>Il peut être avantageux pour les collectivités de connaître leurs options en matière d'exploitation et de consommation judicieuse d'énergie. Les collectivités qui déterminent bien à l'avance leurs options et besoins futurs en énergie auront plus de souplesse pour planifier les solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.</p>	<p>Préparer une stratégie globale visant à fournir aux collectivités (dirigeants ainsi que techniciens et ingénieurs en énergie) l'information nécessaire pour leur permettre de comprendre et de prévoir leurs besoins futurs en énergie et de connaître les options viables qu'offrent les sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique pour répondre à ces besoins.</p> <p>Cette stratégie fera fond sur l'outil d'analyse des projets d'énergie renouvelable (RETSscreen) afin de faciliter l'identification et l'évaluation d'options plus générales (notamment des procédés d'efficacité énergétique et des outils de systèmes).</p> <p>La stratégie visera à fournir de l'information en vue de permettre aux collectivités de déterminer les coûts et les avantages sociaux, environnementaux et économiques pertinents de chaque option. Les collectivités seront en mesure de décider par elles-mêmes quelle option (ou série d'options) répond à leurs besoins.</p> <p>Parmi les partenaires, mentionnons le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Développement des ressources humaines Canada, la Fédération des municipalités canadiennes et des collectivités.</p>	<p>D'ici 2001, mettre au point une stratégie globale de systèmes énergétiques intégrés misant sur les technologies axées sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique ainsi que sur des systèmes et des méthodes de gestion.</p>

## Résultats prévus

*Dans un grand nombre des collectivités septentrionales et éloignées, le recours à des sources d'énergie locales et une utilisation plus efficace de l'énergie peuvent permettre d'investir l'argent dans l'économie locale, de créer des emplois sur place, et d'acquérir des compétences grâce à la formation et à l'emploi.*



## Mesure : Bâtir une infrastructure pour les collectivités stables

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>L'infrastructure municipale en place étant vieillissante, il serait possible de la moderniser avec des technologies novatrices et respectueuses de l'environnement favorables au développement durable.</p>	<p>Conjointement avec Environnement Canada, Transports Canada et la Fédération canadienne des municipalités, le Ministère administre le Fonds d'habitation municipale vert en vue de favoriser à l'échelle municipale les progrès technologiques et les innovations dans le domaine de l'environnement.</p> <p>Les projets qui recevront l'appui de ce fonds doivent être de la plus grande qualité et d'un haut niveau d'innovation. Ils serviront de laboratoire vivant et permettront d'obtenir des données et des analyses qui seront diffusées aux collectivités de toutes les régions du pays.</p>	<p>D'ici 2003, approuver des projets qui ont permis de réduire de 30 à 50 p. 100 les répercussions sur l'environnement ou la consommation d'énergie.</p>

### Résultats prévus

*Utiliser la recherche et la technologie de pointe en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens dans leur collectivité tout en protégeant l'environnement.*

*Favoriser davantage la recherche multidisciplinaire et coopérative dans les domaines d'importance nationale et acquérir de nouvelles compétences pour aider le Canada à promouvoir le développement durable.*

*Accélérer le transfert de connaissances et de technologies au sein des collectivités.*

